

Rue de la Dent-Blanche 20
1950 Sion-Sitten

☎ : 027 603 67 00
Fax : 027 603 67 24
E-mail : info@rsv-gnw.ch
Date : 27 octobre 2005

COMMUNIQUE AUX MEDIAS

Prise de position du Conseil d'administration sur le rapport établi par la Commission des finances du Grand Conseil portant sur le budget de l'Etat de Valais pour l'année 2006

Le Conseil d'administration du RSV s'est réuni le 25 octobre 2005 en séance extraordinaire et a examiné le rapport établi par la Commission des finances du Grand Conseil portant sur le budget de l'Etat pour l'année 2006, rapport où la Cofi, unilatéralement sans avoir approfondi le dossier avec le RSV, propose au Parlement de réduire le montant prévu au budget 2006 de 4 mios et demande au RSV que, si ses prestations sont absolument nécessaires, elles soient absorbées par le budget ordinaire.

La position du Conseil d'administration du RSV est décrite dans l'information interne ci-jointe que nous venons d'adresser à tout notre personnel.

Le Réseau Santé Valais (RSV) résulte d'une fusion de dix institutions, à savoir l'Hôpital de Brigue, l'Hôpital de Viège, l'Hôpital de Sierre, la Clinique St. Claire, le Centre Valaisan de Pneumologie, l'Hôpital de Sion, l'Hôpital de Martigny, la Clinique St-Amé, l'Hôpital du Chablais (Aigle, Monthey) et les Institutions Psychiatriques du Valais Romand (IPVR). Le RSV est responsable de la mise en œuvre de la planification hospitalière décidée par le Canton. Dès le 1^{er} janvier 2004, il dirige et gère les établissements hospitaliers publics et des instituts médico-techniques qui relèvent de sa compétence. Env. 4'200 personnes travaillent dans les trois centres hospitaliers du Haut-Valais, du Centre du Valais et du Chablais.